

## SOMMAIRE

- **ONE CREATION** votre incubateur pour un investissement économique réel

L'investissement est une dépense ayant pour but de modifier durablement le cycle d'exploitation de l'entreprise ; à la différence d'une charge, il n'est pas détruit par celui-ci. Investir revient en effet pour celui qui s'y décide à renoncer à une consommation immédiate pour accroître ses recettes futures... (lire l'article ci-contre).

## DANS CE NUMÉRO

**ONE CREATION, votre incubateur pour un investissement économique réel** 1 & 3

La coopérative en un clin d'œil 2

Impacts économiques 2

Pourquoi devenir associé? 2

Valorisation d'une part sociale 3

Concept global 4

## ONE CREATION votre incubateur pour un investissement économique réel

L'investissement<sup>1</sup> est une dépense ayant pour but de modifier durablement le cycle d'exploitation de l'entreprise ; à la différence d'une charge, il n'est pas détruit par celui-ci. Investir revient en effet pour celui qui s'y décide à renoncer à une consommation immédiate pour accroître ses recettes futures... L'investissement est donc un processus fondamental dans la vie de l'entreprise, qui engage durablement celle-ci. Si dans un premier temps, il grève fréquemment les états financiers de l'entreprise, lui seul permet d'assurer sa croissance à long terme...

Le placement<sup>2</sup> représente une opération consistant à

immobiliser des capitaux sur une durée plus ou moins longue pour en tirer des revenus.

Ces deux définitions sont représentatives de la nuance entre l'acte de considérer des avoirs en tant qu'associés de ONE CREATION versus un fonds de placement ou toute autre démarche qui implique d'acheter des titres en bourse.

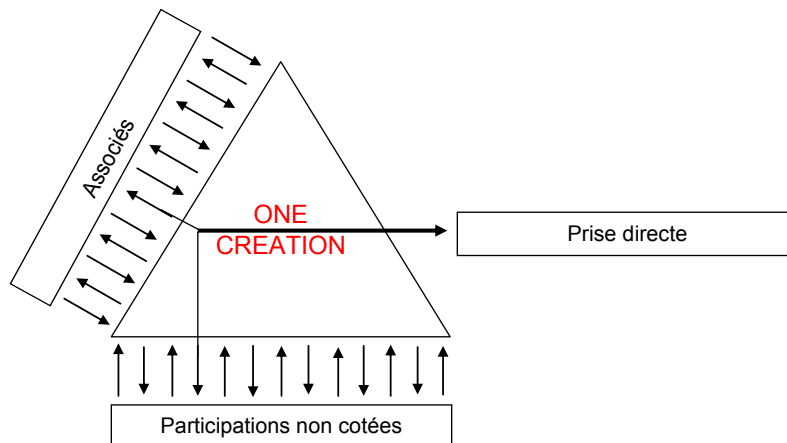
Le placement, dans la définition ci-dessus retenue et subsidiairement admis par les marchés financiers, est réducteur au simple acte de « parquer » des moyens financiers, pour un temps

donné, en vue d'en maximiser un pur profit financier. L'investissement induit clairement un acte devant tendre à se positionner dans la durée, pour un objectif économique défini, afin de contribuer à une création de valeur qui permettra de générer des retours financiers effectifs. On peut parler de processus. Ce qui représente un ensemble d'actes se déroulant dans le temps, produisant des résultats précis et mesurables.

### Un ensemble d'actes

L'incubateur est une structure d'appui à la création d'entreprises qui a pour objectif de transformer une idée innovante en entreprise performante.

(Suite en page 3)





# La coopérative en un clin d'œil

**Date de création**  
Juin 2010

**Siège**  
Vevey, Suisse

**Structure juridique**  
Coopérative de droit suisse

**Prises de participations**  
Globales, diversifiées, multisectionnelles

**Horizon de développement**  
Long terme

**Valeur nominale/part sociale**  
CHF 10'000.-

**Souscription**  
Quotidienne (+3% timbre fédéral et frais)

**Capital social**  
Non limité

**Modèle de prises de participations**  
Coté: bottom-up  
Private Equity: fondamental

**Ses associés**  
Institutions de prévoyance de droit public et de droit privé, personnes morales et physiques, associations

**1 investissement**  
= 1 voix à l'Assemblée générale

**Direction**  
CONINCO Explorers in finance SA

**Agence de notation extra-financière pour les titres cotés**  
oekom research AG

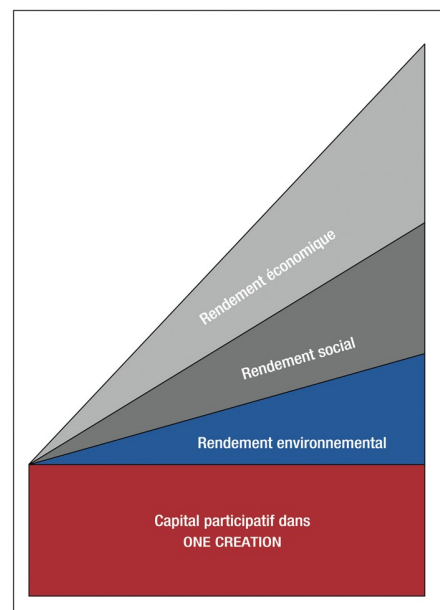
**Banque commerciale**  
Credit Suisse

**Banque dépositaire**  
Pictet & Cie

**Code ISIN**  
CH0211420010

*Une opportunité d'investir dans des sociétés offrant une croissance durable responsable, ainsi que de soutenir l'activité économique tout en construisant sur la durée un revenu récurrent.*

## Impacts économiques



*Une opportunité, pour qui?*

**Sociétés commerciales**

**Personnes privées**

**Régimes de retraites**

**Collectivités publiques**

**Fondations de bienfaisance**

**et de famille**

**Associations**

## Pourquoi devenir associé?

1. Avoir un rendement économique croissant récurrent.
2. Obtenir un capital stable à moyen et long termes.
3. Allier objectifs financiers et convictions éthiques.
4. Prendre des participations diversifiées.
5. Participer à l'essor d'entreprises de pointe non accessibles en bourse.
6. Favoriser l'interaction entre les différents acteurs économiques.
7. Être un acteur de l'évolution positive des critères environnementaux.
8. Avoir plus qu'un droit de vote en tant qu'associé : partager ses idées, émettre des propositions, etc.
9. Devenir un investisseur engagé grâce au « label » ONE CREATION.

# Valorisation d'une part au 31.03.2016

31.03.2016	CHF
Estimation valeur comptable d'une part (art. 9 statut)	10'000.00
Bénéfice après impôt et affectation par part (art. 29 statut)	41.33
Estimation valeur de liquidation d'une part	11'093.64
Nombre de parts	911.00
Réserve sur valeur comptable	942'342.74
Dividende exercice 2014. Date ex. 15.04.2015	350.00
Bénéfice par part à disposition de l'AG pour l'exercice 2015*	250.00

\* Sous réserve du rapport de l'auditeur après attribution à la réserve générale

## ONE CREATION votre incubateur pour un investissement économique réel

(suite de la page 1)

Au travers de la Coopérative, l'associé est au bénéfice d'une diversification des avoirs qu'il y aura engagés. Comme le veut le modèle même, la répartition du capital social constitué se fait au travers de différentes opportunités. Si les valeurs cotées en bourse sont individuellement accessibles pour tout un chacun, le processus de sélection permet de construire un portefeuille de participations bien diversifiées qui assurent un rendement de base.

Pour les sociétés non cotées et les « start-ups », sous réserve d'un lien spécifique préétabli avec tout associé, celles-ci ne sont accessibles qu'au travers de la Coopérative. Dans ce contexte, ONE CREATION représente une forme « d'incubateur ». En effet, l'accompagnement « copropriétaire » permet de disposer de la création d'une base d'informations qui permettront de suivre l'évolution de chaque société. Lorsque l'une ou l'autre souhaitera, si tel est le cas,

développer le cercle de ses actionnaires, il sera proposé aux sociétés de passer au travers de la communauté ONE CREATION pour s'adresser à ses propres associés.

Il sera ainsi possible de pouvoir initier des prises directes. C'est dans ce sens que la Coopérative représente pour chaque associé un incubateur à double sens. Pour le premier, cela offre un suivi de chaque prise de participation et ainsi diversifier les opportunités et potentiels. Pour le second, il y a bien une action avec un impact direct dans l'économie réelle que de disposer d'un patrimoine diversifié dans le cycle de « Recherches & Développement », industrialisation, production et proposition au marché de produits/services innovants et représentant une évolution effective d'une économie sans cesse en construction et mutation. La transformation d'une idée innovante devient concrète et la création d'entreprises avérée.

Nous pouvons ainsi faire le lien entre la nécessité de construire ONE CREATION selon le concept des réseaux sociaux et d'intégrer dans son modèle d'affaires la notion de « crowdfunding » puisque les sociétés non cotées et start-ups dans lesquelles il y a des engagements seront à même de s'adresser à une communauté qui se concentre sur un modèle d'affaires qui a fait ses preuves et qui se positionne dans des secteurs économiques de croissance.

<sup>1</sup> Les Echos.fr < LEXIQUE FINANCIER  
<sup>2</sup> www.banque-info.com/lexique-bancaire/p/ placement

## ONE CREATION

Quai Perdonnet 5  
CH-1800 Vevey  
T +41 (0)21 925 00 33  
[www.onecreation.org](http://www.onecreation.org)

## DIRECTION

**Olivier Ferrari - CEO**  
T +41 (0)21 925 00 33 - [oferrari@coninco.ch](mailto:oferrari@coninco.ch)

**Sabine Mabillard - Directrice**  
**Département Placements Collectifs**  
T +41 (0)21 925 00 38 - [smabillard@coninco.ch](mailto:smabillard@coninco.ch)

**Paola Orlando Micolot - Responsable**  
**Public Affairs & Business Development**  
T +41 (0)21 925 00 37 - [pmicolot@coninco.ch](mailto:pmicolot@coninco.ch)

ONE CREATION-Coopérative pour la Recherche Environnementale et l'Application des Technologies Induites de l'Ordre Naturel.

La société poursuit principalement le but de favoriser ou de garantir, par une action commune, les intérêts économiques déterminés de ses membres, en favorisant la recherche appliquée en matière de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles, ainsi que le soutien au développement des technologies assurant un progrès économique respectueux de la nature.

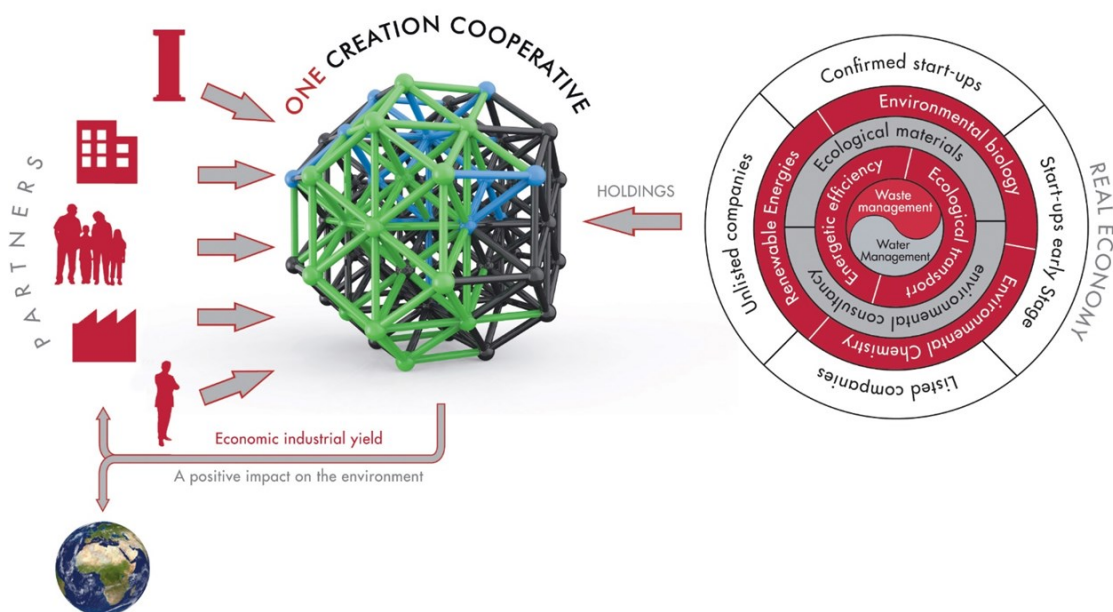
*Pour un développement industriel économique durable*

**ONE CREATION**

*Think Sustainable*

# Concept global

Suite au développement de la structure, le schéma suivant permet de formaliser le concept global de la Coopérative. Celui-ci est explicité dans le rapport annuel relatif à l'exercice 2015.



**Devenez associé:**

<http://www.onecreation.org/Site-F/Associés/Souscription.asp>